

COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

24 rue de Presles

75015 PARIS

NAF : 8899B-

Siret : 77567219900053

FCN

83 85 boulevard de Charonne
75011 PARIS

Tél. 01 40 09 54 54

Fax. 01 40 09 54 56

Web. www.fcn.fr

 **Sommaire**

Comptes annuels	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
<i>Synthèse de l'annexe</i>	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
<i>Autres informations</i>	17
Détail des comptes	18
Détail du bilan	19
Détail du compte de résultat	23
Liasse fiscale	28

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	4 564		4 564	4 564
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>	52 595	50 497	2 098	2 898
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	45 598	42 721	2 877	3 182
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>	19 663		19 663	38 349
<i>Autres immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	122 420	93 218	29 201	48 993
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	83 831	26 988	56 843	57 956
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
Créances				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	19 466		19 466	
<i>Autres créances</i>				6 067
Divers				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	2 121 442	53 339	2 068 103	1 117 589
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	868 485		868 485	1 871 045
<i>Charges constatées d'avance</i>	11 473		11 473	5 911
ACTIF CIRCULANT	3 104 697	80 327	3 024 370	3 058 568
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 227 117	173 545	3 053 572	3 107 561

Bilan

	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	3 080 817	3 012 125
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
EXCEDENT OU DEFICIT	-69 978	68 692
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES	3 010 839	3 080 817
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	3 010 839	3 080 817
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEDES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		150
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		150
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	8 870	10 100
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	21 729	16 494
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	12 133	
DETTES	42 733	26 744
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	3 053 572	3 107 561

Compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Ventes de marchandises</i>	400 673	546 280	-145 607	-26,65
<i>Production vendue</i>				
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	36 400	36 400		
<i>Reprises et Transferts de charge</i>	12 966	7 017	5 950	84,80
<i>Cotisations</i>	12 678		12 678	
<i>Autres produits</i>	357 294	638 211	-280 916	-44,02
Produits d'exploitation	820 012	1 227 908	-407 895	-33,22
<i>Achats de marchandises</i>	234 096	303 073	-68 977	-22,76
<i>Variation de stock de marchandises</i>	-1 795	7 942	-9 737	-122,60
<i>Achats de matières premières</i>				
<i>Variation de stock de matières premières</i>				
<i>Autres achats non stockés et charges externes</i>	131 998	159 632	-27 634	-17,31
<i>Impôts et taxes</i>	1 143	1 080	63	5,86
<i>Salaires et Traitements</i>	169 163	175 612	-6 448	-3,67
<i>Charges sociales</i>	54 665	64 653	-9 988	-15,45
<i>Amortissements et provisions</i>	4 628	21 111	-16 483	-78,08
<i>Autres charges</i>	271 496	288 947	-17 451	-6,04
Charges d'exploitation	865 395	1 022 049	-156 654	-15,33
RESULTAT D'EXPLOITATION	-45 382	205 859	-251 241	-122,05
<i>Opérations faites en commun</i>				
<i>Produits financiers</i>	80 157	127 467	-47 311	-37,12
<i>Charges financières</i>	109 601	263 214	-153 613	-58,36
Résultat financier	-29 444	-135 747	106 302	-78,31
RESULTAT COURANT	-74 827	70 112	-144 939	-206,72
<i>Produits exceptionnels</i>	4 998	146	4 852	NS
<i>Charges exceptionnelles</i>	150	1 566	-1 416	-90,42
Résultat exceptionnel	4 848	-1 420	6 268	-441,36
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Report des ressources non utilisées</i>				
<i>Engagements à réaliser</i>				
EXCEDENT OU DEFICIT	-69 978	68 692	-138 670	-201,87

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Etat des échéances des créances	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Tableau de variation des fonds propres	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits constatés d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir		x	
– Charges à payer	x (Détail)		
– Ventilation des ressources nettes		x	
– Honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Subventions d'exploitation	x		
– Suivi des subventions affectées			x
– Concours publics et subventions	x		
– Résultat financier		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Analyse du résultat			
– Tableau des effectifs		x	
– Rémunération des dirigeants		x	
– Engagements financiers donnés		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit–bail		x	
– Crédit–bail (Etat simplifié)		x	
– Engagement de retraite		x	
– CICE		x	
– Contributions volontaires		x	
– Suivi des legs et donations		x	
– Détail des legs, donations et assurances–vie		x	
– Suivi des dons restant à vendre		x	
– Legs autorisés à réaliser		x	
– Fonds dédiés sur générosité du public		x	
– Compte de résultat par origine et destination		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
ADOSM ENTRAIDE MARINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 3 053 572 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 69 978 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis et présentés conformément

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 159			57 159
Immobilisations incorporelles	57 159			57 159
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
– Installations générales, agencements aménagements divers	15 950			15 950
– Matériel de transport	18 410			18 410
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 286	549	41 598	11 238
Immobilisations corporelles	86 646	549	41 598	45 598
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	38 349	476	19 162	19 663
Immobilisations financières	38 349	476	19 162	19 663
ACTIF IMMOBILISE	182 154	1 025	60 760	122 420

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		549	476	1 025
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		549	476	1 025
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			19 162	19 162
Scissions				
Mises hors service		41 598		41 598
Diminutions de l'exercice		41 598	19 162	60 760

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 697	800		50 497
Immobilisations incorporelles	49 697	800		50 497
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage – Installations générales, agencements aménagements divers	13 790	494		14 284
– Matériel de transport	18 410			18 410
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 264	408	41 645	10 028
Immobilisations corporelles	83 464	902	41 645	42 721
ACTIF IMMOBILISE	133 161	1 702	41 645	93 218

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	19 663		19 663
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	19 466	19 466	
<i>Autres</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	11 473	11 473	
Total	50 602	30 939	19 663
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	475		
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>	19 162		

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Stocks</i>	24 079	2 926	18	26 988
<i>Créances et Valeurs mobilières</i>	17 943	53 339	17 943	53 339
Total	42 023	56 265	17 961	80 327
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>		2 926	18	
<i>Financières</i>		53 339	17 943	
<i>Exceptionnelles</i>				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
<i>Patrimoine intégré</i>				
<i>Fonds statutaires</i>				
<i>Apports sans droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
<i>Autres fonds</i>				
Total fonds sans droit reprise				
<i>Apports avec droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations assortis d'une condition</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
Total fonds avec droit reprise				
<i>Ecart de réévaluation</i>				
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	3 012 125	68 692		3 080 817
<i>Réserves réglementées</i>				
<i>Autres réserves</i>				
<i>Report à Nouveau</i>				
<i>Résultat de l'exercice</i>	68 692		69 978	-69 978
<i>Résultats sous contrôle des tiers financeurs</i>				
<i>Subventions d'investissement</i>				
<i>Provisions réglementées</i>				
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>				
<i>Autres fonds associatifs</i>				
Total fonds associatifs	3 080 817	68 692	69 978	3 010 839

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	8 870	8 870		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	21 729	21 729		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>	12 133	12 133		
Total	42 733	42 733		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>Fourniss Fact Non Parv</i>	8 870
<i>Provision Conges A Payer</i>	8 435
<i>Prov Charg Soc/Conge Paye</i>	3 446
<i>Formation Professionnelle</i>	762
Total	21 513

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges Constatees D Avance</i>	11 473		
Total	11 473		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatées d'avance</i>	12 133		
Total	12 133		

 **Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes**Subventions d'exploitation**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

 **Autres informations****Evènements postérieurs à la clôture**

La valorisation du bénévolat s'élève à 413 146 € (15 878 heures x 26.02 €).

L'association ne disposant pas d'une procédure normalisée de recensement des heures de bénévoles, ce montant n'a pas été comptabilisé à la clôture 31 août 2020.

Détail des comptes


Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
205000 – Site Internet	4 000,00		4 000,00	4 000,00
205100 – Dépôts Marque	564,00		564,00	564,00
	4 564,00		4 564,00	4 564,00
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>				
208010 – Residence Sarra	5 335,72		5 335,72	5 335,72
208020 – Chateau Du Tillet	762,25		762,25	762,25
208040 – Residence MI Leclerc	762,25		762,25	762,25
208050 – Enfants Arc-En-Ciel	15 244,90		15 244,90	15 244,90
208060 – Foyer Est. D'Orves	30 489,80		30 489,80	30 489,80
280000 – Amt Immob Incorporelles		50 496,95	-50 496,95	-49 696,95
	52 594,92	50 496,95	2 097,97	2 897,97
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
218100 – Agencement Stands Je	15 950,48		15 950,48	15 950,48
218200 – Matériel de transport	18 409,76		18 409,76	18 409,76
218300 – Mat. De Bureau & Informatique	10 345,32		10 345,32	44 708,59
218400 – Mobilier	892,50		892,50	7 577,44
281810 – Amortiss Agenc Stands Je		14 283,80	-14 283,80	-13 789,88
281820 – Amortis. matériel de transport		18 409,76	-18 409,76	-18 409,75
281830 – Amortiss Materiel Bureau		9 446,43	-9 446,43	-44 060,28
281840 – Amortis Mobilier Bureau		581,40	-581,40	-7 204,13
	45 598,06	42 721,39	2 876,67	3 182,23
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
274800 – Aides remboursables	5 145,04		5 145,04	9 818,34
274810 – Pret Foyer Kerguestenen	14 517,51		14 517,51	28 530,51
	19 662,55		19 662,55	38 348,85
<i>Autres immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	122 419,53	93 218,34	29 201,19	48 993,05
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
370000 – Stock De Marchandises	83 830,64		83 830,64	82 035,62
397000 – Prov. dépréc. stocks de marchand.		26 987,72	-26 987,72	-24 079,43
	83 830,64	26 987,72	56 842,92	57 956,19
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances</i>				


Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
Usagers et comptes rattachés				
411001 – Clients – Adhérents – Usagers	19 466,10		19 466,10	
	19 466,10		19 466,10	
Autres créances				
441100 – Subventions à recevoir				6 066,67
				6 066,67
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
503001 – CAT OBNL PREA84	50 000,00		50 000,00	
503002 – CAT OBNL PREA60	100 000,00		100 000,00	
503003 – CAT OBNL PREA13	100 000,00		100 000,00	
508100 – Portefeuille Titres Hardion	730 145,91		730 145,91	662 993,96
508110 – Portefeuille-titres	1 141 296,10		1 141 296,10	472 538,43
590000 – Prov Pr Depreciation Titres		53 338,92	-53 338,92	-17 943,16
	2 121 442,01	53 338,92	2 068 103,09	1 117 589,23
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
512000 – Cic bqae Paris	155 885,93		155 885,93	226 977,48
512001 – CIC Salaires + Portefeuille	41 466,95		41 466,95	
512002 – CIC OUEST LORIENT				2 054,19
512004 – CIC PARIS SOCIAL	100 000,00		100 000,00	
512005 – BANQUE CIC 5 LIVRET ASSOCIATIO	355 209,15		355 209,15	404 470,30
512006 – Banque Brest Général	30 303,04		30 303,04	
512007 – Banque Brest Social	2 061,21		2 061,21	
512008 – Banque Cherbourg Général	30 407,64		30 407,64	
512009 – Banque Lorient	1 574,19		1 574,19	
512010 – Banque Toulon général	4 570,90		4 570,90	
512011 – Banque Toulon social	2 580,00		2 580,00	
512030 – CIC3 SECURITIES				975 631,07
512114 – Société générale Cherbourg				10 188,55
512115 – Neuflyze OBC	109 980,16		109 980,16	191 425,34
512200 – Societe generale Toulon	8 843,32		8 843,32	8 408,66
512300 – BNP BREST				26 161,95
512310 – BANQUE BNP BREST 2				1 685,60
512320 – BNP TOULON	101,15		101,15	2 070,19
514000 – Ccp Adosm	24 505,83		24 505,83	20 120,63
531000 – Caisse	668,00		668,00	1 307,04
531300 – Caisse Toulon	110,60		110,60	424,30
531320 – Caisse Lorient	217,02		217,02	120,00
	868 485,09		868 485,09	1 871 045,30
Charges constatées d'avance				
486000 – Charges Constatees D'Avance	11 473,23		11 473,23	5 911,00
	11 473,23		11 473,23	5 911,00
ACTIF CIRCULANT	3 104 697,07	80 326,64	3 024 370,43	3 058 568,39
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 227 116,60	173 544,98	3 053 571,62	3 107 561,44


Détail du bilan

	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
106320 – Fonds De Reserve	3 080 817,45	3 012 125,45
	3 080 817,45	3 012 125,45
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
EXCEDENT OU DEFICIT	-69 978,47	68 692,00
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES	3 010 838,98	3 080 817,45
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	3 010 838,98	3 080 817,45
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEDIES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
580000 – Virements internes		150,00
		150,00
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		150,00
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
408100 – Fourniss Fact Non Parv	8 870,00	10 100,00
	8 870,00	10 100,00
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
428200 – Provision Conges A Payer	8 434,96	5 575,00
431000 – Securite Sociale	5 528,37	4 982,97
437020 – 07/2020 – MUTEX (775672199)	1 091,33	
437030 – MALAKOFF MEDERIC	1 567,91	
437100 – Caisse Retraite Mornay Agpc		1 403,16
437200 – Caisse Retraite Chorum C.P.M.		598,64
437500 – Mutuelles		168,34
438600 – Prov Charg Soc/Conge Paye	3 446,36	2 174,00
442100 – Pvl à la source Impôt sur revenus	898,38	317,88
448600 – Formation Professionnelle	762,00	1 274,00
	21 729,31	16 493,99
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		


Détail du bilan

	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
<i>Autres dettes</i>		
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
487000 – Produits constatés d'avance	12 133,33	
	12 133,33	
DETTES	42 732,64	26 743,99
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	3 053 571,62	3 107 561,44

Détail du compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
707000 – Entrees Jours de la vente paris	274 758,95	257 514,43	17 244,52	6,70
707001 – Entrees Jour de la vente Cherbourg	20 125,60	16 294,68	3 830,92	23,51
707002 – Entrees jour de la vente Toulon	12 891,70	85 607,15	-72 715,45	-84,94
707003 – Entrees jour de la vente BREST	73 311,16	130 757,09	-57 445,93	-43,93
707004 – Entrees jour de la vente Lorient	537,00	1 192,00	-655,00	-54,95
707101 – Manifestations locales	10 667,00	36 016,10	-25 349,10	-70,38
707102 – Manifestations locales Toulon	693,58	3 157,07	-2 463,49	-78,03
707103 – Manifestation locales cherbourg		114,00	-114,00	-100,00
707104 – Manifestation locales brest	7 282,77	13 265,25	-5 982,48	-45,10
707120 – Livres CDG		1 860,48	-1 860,48	-100,00
707150 – Manifestations locales Lorient	405,69	502,16	-96,47	-19,21
	400 673,45	546 280,41	-145 606,96	-26,65
Subventions d'exploitation				
740000 – Subvention Asa	36 400,00	36 400,00		
	36 400,00	36 400,00		
Reprises et Transferts de charge				
781730 – Repris.s/prov.dépréc. stocks	17,50	730,00	-712,50	-97,60
791440 – Transfert de charges de personnel	12 948,99	6 286,66	6 662,33	105,98
	12 966,49	7 016,66	5 949,83	84,80
Cotisations				
756100 – Cotisations sans contrepartie	12 678,00		12 678,00	
	12 678,00		12 678,00	
Autres produits				
754110 – Dons de particulier	82 363,01		82 363,01	
754113 – Dons Associations	85 589,48		85 589,48	
754114 – Dons entreprises	187 522,14		187 522,14	
754115 – Dons autres non enregistrés	258,88		258,88	
754120 – Dons Abandons de frais	1 483,70		1 483,70	
758000 – Produits divers gestion courante	77,07	24,91	52,16	209,39
758100 – Dons Particuliers		81 073,30	-81 073,30	-100,00
758101 – Dons à l'occasion d'un évènement		55 400,00	-55 400,00	-100,00
758104 – Don anonyme		2 531,69	-2 531,69	-100,00
758110 – Cotisations		8 509,09	-8 509,09	-100,00
758120 – Dons Associations		86 010,00	-86 010,00	-100,00
758121 – Dons Associations non enregistrés		51 474,90	-51 474,90	-100,00
758130 – Dons Marine		1 780,00	-1 780,00	-100,00
758140 – Dons Entreprises		92 245,16	-92 245,16	-100,00
758610 – Legs		259 161,45	-259 161,45	-100,00
	357 294,28	638 210,50	-280 916,22	-44,02
Produits d'exploitation	820 012,22	1 227 907,57	-407 895,35	-33,22
Achats de marchandises				
607000 – Achats Stands J.E.Paris	169 551,95	1 738,04	167 813,91	NS
607002 – Attache Naval Angleterre		6 000,00	-6 000,00	-100,00
607003 – Achat Art De La Table		19 482,55	-19 482,55	-100,00
607004 – Achat Bijoux		20 530,10	-20 530,10	-100,00
607005 – Achat Deco Maison		12 363,89	-12 363,89	-100,00
607006 – Achats Bouquins		3 572,56	-3 572,56	-100,00
607007 – Achat Brocante		1 527,00	-1 527,00	-100,00
607008 – Achat Buffet		15 503,59	-15 503,59	-100,00
607011 – Achats Encadrements		189,79	-189,79	-100,00


Détail du compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
607012 – Achat Attache Naval Espagnol		7 600,00	-7 600,00	-100,00
607015 – Achat Huitres		1 859,00	-1 859,00	-100,00
607017 – Attache Naval Italien		17 451,86	-17 451,86	-100,00
607019 – Achat Linge De Maison		8 301,48	-8 301,48	-100,00
607020 – Achat Librairie		4 255,87	-4 255,87	-100,00
607022 – Achat Marine Moi J'Aime		20 943,93	-20 943,93	-100,00
607025 – Achat Fleurs Et Jardins		2 322,60	-2 322,60	-100,00
607026 – Achat Produits Regionaux		2 117,63	-2 117,63	-100,00
607027 – Achats Vins		26 224,32	-26 224,32	-100,00
607029 – Achat Tombola		1 348,02	-1 348,02	-100,00
607030 – Attache Naval Usa		7 000,00	-7 000,00	-100,00
607034 – Attache Naval Allemagne		3 280,47	-3 280,47	-100,00
607040 – Achats COUTURE et TRICOT		1 603,76	-1 603,76	-100,00
607041 – ACHAT PEINTURE		4 388,99	-4 388,99	-100,00
607042 – ACHAT VETEMENT ENFANTS		3 199,88	-3 199,88	-100,00
607043 – Achats Caleçons		2 963,26	-2 963,26	-100,00
607044 – Achats signatures		9 139,49	-9 139,49	-100,00
607045 – Achats Santons		7 633,54	-7 633,54	-100,00
607046 – Achats Broderie		508,05	-508,05	-100,00
607047 – Achats Tableaux		1 832,40	-1 832,40	-100,00
607048 – Achats Jardinerie		697,02	-697,02	-100,00
607049 – ACHATS NATURE ET VINTAGE		1 690,85	-1 690,85	-100,00
607050 – Achats restauration		10 796,89	-10 796,89	-100,00
607051 – STAND AU FIL DE L EAU		524,51	-524,51	-100,00
607053 – Achats stands cafe		752,39	-752,39	-100,00
607055 – Achats stand TADE		3 019,97	-3 019,97	-100,00
607056 – Stand Bicoque		312,06	-312,06	-100,00
607057 – Salon de Thé		545,39	-545,39	-100,00
607058 – Stand petits loups		7,00	-7,00	-100,00
607060 – Stand Bacchus		13 043,25	-13 043,25	-100,00
607061 – Stand la cordee creative (ANFEM)		2 785,37	-2 785,37	-100,00
607062 – Achats Stand Atelier des Senteurs		570,93	-570,93	-100,00
607063 – Achats Foie Gras		4 277,04	-4 277,04	-100,00
607064 – STANDS DES ARTISTES		4 950,00	-4 950,00	-100,00
607065 – Achats stand parfum		1 106,40	-1 106,40	-100,00
607067 – Achats stand Soie du Cambodge		2 855,00	-2 855,00	-100,00
607068 – Achats stand Bayadera		4 277,00	-4 277,00	-100,00
607070 – Achats stand noel		5,40	-5,40	-100,00
607071 – Achats Vêtements CDG		254,00	-254,00	-100,00
607074 – Ulys stand indépendant		2 471,30	-2 471,30	-100,00
607075 – Pulls et Lainages		12 091,32	-12 091,32	-100,00
607078 – Achats ponpons de Brest		2 382,40	-2 382,40	-100,00
607079 – Achats FANFARON		3 605,51	-3 605,51	-100,00
607081 – Achats Manufacture en bois		1 145,55	-1 145,55	-100,00
607082 – Le sept merveilles		2 573,35	-2 573,35	-100,00
607083 – Achats Toile Imprimée		1 043,00	-1 043,00	-100,00
607084 – Achats sacs		311,06	-311,06	-100,00
607085 – Stand cartonnage		274,95	-274,95	-100,00
607099 – Achats Stands Divers		5 604,55	-5 604,55	-100,00
607100 – Achats Stands JE Cherbourg	7 142,37	79,50	7 062,87	NS
607101 – Manifestations locales	5 360,00	2 155,54	3 204,46	148,66
607111 – Huitres		1 982,00	-1 982,00	-100,00


Détail du compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
607200 – Achats Stands J.E. Toulon	9 769,12		9 769,12	
607300 – Achats Stands J.E. Brest	42 272,12		42 272,12	
	234 095,56	303 072,57	-68 977,01	-22,76
Variation de stock de marchandises				
603700 – Variation Stock Je	-1 795,02	7 942,01	-9 737,03	-122,60
	-1 795,02	7 942,01	-9 737,03	-122,60
Autres achats non stockés et charges externes				
606300 – Fourn.D'Entretien & Equip.	5 485,63	11 134,83	-5 649,20	-50,73
606400 – Frais Generaux	2 780,75	6 070,20	-3 289,45	-54,19
613200 – Locations immobilières		480,00	-480,00	-100,00
613500 – Location petit matériel	6 530,63	6 658,88	-128,25	-1,93
613600 – LOYER JE	23 732,22	6 712,70	17 019,52	253,54
615000 – Entretien,Maintenance	1 158,78	1 436,76	-277,98	-19,35
615600 – Maintenance	6 744,00	7 095,00	-351,00	-4,95
616000 – Primes D'Assurances	4 092,67	4 767,87	-675,20	-14,16
616100 – Assurances multirisques		64,94	-64,94	-100,00
618300 – Documentation technique	660,00		660,00	
621000 – PERSONNEL JE	7 736,16	6 898,78	837,38	12,14
622600 – Honoraires	21 240,00	25 320,00	-4 080,00	-16,11
622610 – Honoraires autres	18 795,28	46 581,85	-27 786,57	-59,65
622700 – Frais d'actes et contentieux	39,90	150,00	-110,10	-73,40
623100 – Annonces et insertions	9 390,77	8 237,29	1 153,48	14,00
623800 – Divers (pourboires, dons courants)	15,00	10,00	5,00	50,00
625100 – Voyages & Deplacements	6 605,83	6 687,95	-82,12	-1,23
625500 – Frais de déménagement	2 530,80	2 517,60	13,20	0,52
625700 – Réceptions	5 376,87	3 474,15	1 902,72	54,77
626000 – Frais Postaux	2 115,74	8 369,42	-6 253,68	-74,72
626100 – Frais de télécommunication	2 934,18	3 377,54	-443,36	-13,13
627800 – Prestations de services bancaires	4 033,14	3 586,58	446,56	12,45
	131 998,35	159 632,34	-27 633,99	-17,31
Impôts et taxes				
633300 – Formation continue (organisme)	1 143,34	1 080,00	63,34	5,86
	1 143,34	1 080,00	63,34	5,86
Salaires et Traitements				
641100 – Salaires appointements commissions	145 817,75	162 793,86	-16 976,11	-10,43
641200 – Congés payés	2 859,96	2 324,00	535,96	23,06
641400 – Indemnités et avantages divers	16 337,47		16 337,47	
641410 – Prime De Transport	1 455,67	1 767,20	-311,53	-17,63
641430 – Prime exceptionnelle		3 500,00	-3 500,00	-100,00
641435 – RBT CPAM	2 692,38	5 226,46	-2 534,08	-48,49
	169 163,23	175 611,52	-6 448,29	-3,67
Charges sociales				
645100 – Cotisations Urssaf	37 930,32	47 229,96	-9 299,64	-19,69
645200 – Cotisations aux mutuelles	1 092,87	968,07	124,80	12,89
645310 – Retraite Complem. A.G.P.C. Mornay	10 546,53	12 490,74	-1 944,21	-15,57
645320 – Retraite Complem. C.P.M. Chorun	2 485,46	2 494,55	-9,09	-0,36
645510 – Charges sociales sur congés payés	1 272,36	809,00	463,36	57,28
647500 – Médecine du travail et pharmacie	633,60	660,33	-26,73	-4,05
648000 – Autres charges de personnel	703,91		703,91	
	54 665,05	64 652,65	-9 987,60	-15,45

Détail du compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Amortissements et provisions				
681100 – Dotation Aux Amortissements		7 522,77	-7 522,77	-100,00
681110 – Dot. amort. s/immobil. incorporel.	800,00		800,00	
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	902,35		902,35	
681730 – Dot. prov. dépréc. stocks en-cours	2 925,79	13 588,07	-10 662,28	-78,47
	4 628,14	21 110,84	-16 482,70	-78,08
Autres charges				
651600 – Droits d’auteurs (SACEM)		167,38	-167,38	-100,00
657100 – Bourses	875,00		875,00	
657101 – Avances sur bourses	59 270,00		59 270,00	
657110 – Bourses Mensualisees	35 984,00		35 984,00	
657115 – Complements de bourse	66 085,00		66 085,00	
657120 – Allocation Exceptionnelles	66 955,57		66 955,57	
657125 – Aides à l’éducation	8 000,00		8 000,00	
657129 – Maisons de retraite	4 000,00		4 000,00	
657130 – Aides non remboursables Paris	17 481,67		17 481,67	
657180 – Aides non remboursables TOULON	4 380,85		4 380,85	
657181 – Aides non remboursables BREST	4 547,37		4 547,37	
657183 – Colis de Noel	3 860,00		3 860,00	
658000 – Charges diverses gestion courante	56,40	9,63	46,77	485,67
658100 – Bourses		82 006,71	-82 006,71	-100,00
658101 – Avances sur bourses		83 632,29	-83 632,29	-100,00
658110 – Bourses Mensualisees		44 000,00	-44 000,00	-100,00
658120 – Allocation Exceptionnelle		28 776,81	-28 776,81	-100,00
658125 – Aide A L’Enfance		7 300,00	-7 300,00	-100,00
658129 – MAISONS DE RETRAITE		2 000,00	-2 000,00	-100,00
658130 – Aides non remboursables Paris		20 543,51	-20 543,51	-100,00
658180 – Aides non remboursables TOULON		6 190,00	-6 190,00	-100,00
658181 – Aides non remboursables BREST		10 580,58	-10 580,58	-100,00
658183 – Colis De Noel		3 650,00	-3 650,00	-100,00
658600 – Cotisations (liées vie statutaire)		90,00	-90,00	-100,00
	271 495,86	288 946,91	-17 451,05	-6,04
Charges d’exploitation	865 394,51	1 022 048,84	-156 654,33	-15,33
RESULTAT D’EXPLOITATION	-45 382,29	205 858,73	-251 241,02	-122,05
Produits financiers				
764100 – Interets/Pret Kerguestenen	1 027,09	1 514,03	-486,94	-32,16
764800 – Revenus Valeurs Mobilieres	9 190,40	24 211,32	-15 020,92	-62,04
767000 – Gain/ Cess Val Mobilieres	51 257,13	70 296,34	-19 039,21	-27,08
769000 – Interets Livrets	738,85	1 157,08	-418,23	-36,15
786650 – Reprise/Prov Val Mobilieres	17 943,16	30 288,39	-12 345,23	-40,76
	80 156,63	127 467,16	-47 310,53	-37,12
Charges financières				
666100 – FRAIS TITRES	21 319,17	50 389,25	-29 070,08	-57,69
667000 – Perte/Cess Val Mob	34 942,83	194 881,25	-159 938,42	-82,07
686650 – Prov Pr Depreciation Titres	53 338,92	17 943,16	35 395,76	197,27
	109 600,92	263 213,66	-153 612,74	-58,36
Résultat financier	-29 444,29	-135 746,50	106 302,21	-78,31
RESULTAT COURANT	-74 826,58	70 112,23	-144 938,81	-206,72
Produits exceptionnels				
771000 – Produits Exceptionnels	157,39	146,00	11,39	7,80
771300 – Legs	3 140,72		3 140,72	


Détail du compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
772000 – Produits des exercices antérieurs	1 700,00		1 700,00	
	4 998,11	146,00	4 852,11	NS
Charges exceptionnelles				
671800 – Autres charges except. de gestion		1 050,23	-1 050,23	-100,00
672000 – Charges sur exercices antérieurs	150,00		150,00	
678800 – Charges exceptionnelles diverses		516,00	-516,00	-100,00
	150,00	1 566,23	-1 416,23	-90,42
Résultat exceptionnel	4 848,11	-1 420,23	6 268,34	-441,36
EXCEDENT OU DEFICIT	-69 978,47	68 692,00	-138 670,47	-201,87

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2020**

Exercice ouvert le	01/09/2019	et clos le	31/08/2020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE			
SIRET	7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
24 rue de Presles			
75015 PARIS			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Action sociale sans hébergement n.c.a.	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	--	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit	69 978
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 Plus-values			PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>	
2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
– du comptable : SA FCN PARIS	
83 boulevard de Charonne 75011 PARIS	
Tél : 01 40 09 54 54	
– du conseil :	
Tél :	
– du CGA ou du viseur conventionné :	
Tél :	
– N° d'agrément :	

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	68 692	Payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						(c)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(e)			
						(f)			
						(g)			
						(h)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)	68 692		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)		68 692	

I	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS	<i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>
---	--	---

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5	6	7	8	

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLТ réalisée au cours de l'exercice	
		MVLТ restant à reporter	

Désignation de l'entreprise		ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		24 rue de Presles 75015 PARIS		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*		7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le, 31/08/2020			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2			
						Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		4 564	
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		50 496	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM		2 097	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU		42 721	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG		19 662	
Autres immobilisations financières*		BH		BI					
TOTAL (II)		BJ		BK		93 218			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU		26 987	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		19 466	
		Autres créances (3)		BZ		CA			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE		53 338	
Disponibilités		CF		CG		868 485			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		11 473		
	TOTAL (III)		CJ		CK		80 326		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		173 544		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an			
CP				CR					
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	3 080 817
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(69 978)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	3 010 838
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 870
	Dettes fiscales et sociales			DY	21 729
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	12 133
TOTAL (IV)			EC	42 732	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 053 571	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	42 732	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE Néant <input type="checkbox"/> *										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	400 673	FB		FC	400 673			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG		FH		FI				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	400 673	FK		FL	400 673			
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	36 400			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	12 966			
	Autres produits (1) (11)					FQ	369 972			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	820 012		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	234 095			
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 795)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	131 998			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 143			
	Salaires et traitements*					FY	169 163			
	Charges sociales (10)					FZ	54 665			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 702		
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 925		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	271 495			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	865 394			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(45 382)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 956			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	17 943			
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	51 257			
Total des produits financiers (V)						GP	80 156			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	53 338			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR				
	Différences négatives de change					GS	21 319			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	34 942			
Total des charges financières (VI)						GU	109 600			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(29 444)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(74 826)			

Désignation de l'entreprise		ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	4 998		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	4 998		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	150		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	150		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	4 848		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	905 166		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	975 145		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(69 978)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 700	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	150	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	12 948	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Libéralités perçues			3 140		
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			157		
	Annul chèques aides sociales ex 2018-2019			1 700		
	Ajustement aides sociales ex 2018-2019		150			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
	Annul cheque aides sociales ex 2018-2019			1 700		
	Ajustement aides sociales ex 2018-2019		150			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						3				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	57 158	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	15 950	KW		KX			
		Matériel de transport*				KY	18 410	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	52 286	LC		LD	549		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	86 646	LO		LP	549		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT	38 349	IU		IV	476			
TOTAL IV					LQ	38 349	LR		LS	476			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	182 154	OJ		OK	1 025			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	57 158	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	15 950	MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP	18 409	MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	41 598	MS		MT	11 237	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IV	41 598	NG	45 598	NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OJ		M7		OJ	
	Autres participations					I0		OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	19 162	2E	19 663	2F		2G	
TOTAL IV					I3	19 162	NJ	19 663	NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	60 760	OK	122 419	OL		OM		

Cegid Group

Exercice N clos le : 31/08/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 – col. 2] – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>								Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	49 696	PF	800	PG		PH	50 496
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	13 789	QE	493	QF		QG	14 283
	Matériel de transport		QH	18 409	QI		QJ		QK	18 409
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	51 264	QM	408	QN	41 644	QO	10 027
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	83 464	QV	902	QW	41 644	QX	42 721
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	133 160	ØP	1 702	ØQ	41 644	ØR	93 218
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles		49 696			49 696
TOTAL II					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	13 789			13 789
	Matériel de transport	18 409			18 409
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 264			51 264
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		83 464			83 464
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		133 160			133 160
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF	UH	
	– financières	UG	UH	UH	
	– exceptionnelles	UJ	UK	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	19 662	UR		US	19 662		
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	19 466		19 466				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	11 473		11 473				
	TOTAUX			VT	50 601	VU	30 939	VV	19 662		
RENOVOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD	475						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE	19 162						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	8 870		8 870					
Personnel et comptes rattachés			8C	8 434		8 434					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	11 633		11 633					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 660		1 660					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K								
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L	12 133		12 133					
TOTAUX			VY	42 732	VZ	42 732					
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice clos le : 31/08/2020		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE			
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB	
		Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	
		Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ	
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
		- imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						- Plus-values nettes à court terme				
						- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
						TOTAL I		WR		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19%							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			- imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)								
Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A								
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
				Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5				
				Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA				
				Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC				
				Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD			
					Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH	69 978	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI		
						déficit (II moins I)		XJ	69 978	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	69 978	

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	69 978
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	69 978
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	11 882
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB		
						— Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	68 692		Dividendes		ZE	68 692	
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF		
				Report à nouveau		ZG			
	TOTAL I	0F	68 692		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	68 692	
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT		
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	30 262	
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	7 736	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	40 075	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV		
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	53 924	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	131 998
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	1 143	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	1 143
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ		
DIVERS	— Montant brut des salaires *						0B	145 818	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS ADO SM ENTRAIDE MARINE

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
N-9						
		TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

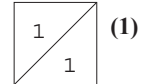
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés }	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>												Néant <input type="checkbox"/> *																					
Exercice ouvert le : <u>01/09/2019</u> et clos le : <u>31/08/2020</u> Durée en nombre de mois												12																					
DECLARATION DES EFFECTIFS																																	
Effectifs moyens du personnel												YP	5																				
Dont apprentis												YF																					
Dont handicapés												YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale												RL																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																	
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																																	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												OA	400 673																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés												OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante												OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												OT																					
TOTAL 1												OX	400 673																				
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																	
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OH	369 972																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												OE																					
Subventions d'exploitation reçues												OF	36 400																				
Variation positive des stocks												OD	1 795																				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												OI	12 948																				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												XT																					
TOTAL 2												OM	421 116																				
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																	
Achats												ON	242 361																				
Variation négative des stocks												OQ																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												OR	93 469																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.												OS																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OW	271 495																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante												OY																					
TOTAL 3												OJ	607 326																				
IV Valeur ajoutée produite																																	
Calcul de la Valeur Ajoutée												TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	214 462																		
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)												SA	214 462																				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																																	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																																	
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE												EV	<input checked="" type="checkbox"/>																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)												GX	400 673																				
Effectifs au sens de la CVAE												EY	5																				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)												HX																					
Période de référence												GY	0	1	/	0	9	/	2	0	1	9	GZ	3	1	/	0	8	/	2	0	2	0
Date de cessation												HR			/			/															

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/08/2020

N° SIRET 7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

ADRESSE (voie) 24 rue de Presles

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 **I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2020

N° SIRET 7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

ADRESSE (voie) 24 rue de Presles

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032